

Bilan consolidé - exercice 2004

Nos	Actif	2003	2004	Nos	Passif	2003	2004
100x	Caisses	10'930.15	11'491.80	200x	Créanciers	32'750.20	85'596.65
1010	Poste	41'439.70	10'909.75	201x	Autres créanciers (acomptes subvention OFAS)	-	-
102x	Banques	93'858.65	103'038.70	2020	Compte-courant bancaire BCN (trésorerie)	2'570'008.45	2'360'510.05
105x	Débiteurs facturation	777'084.56	877'703.21	2061	Emprunt hypothécaire Etat de Neuchâtel	1'200'000.00	1'125'000.00
106x	Autres débiteurs (impôt anticipé,...)	262.90	232.35	2062	Emprunt hypothécaire BCN	138'821.25	131'675.30
107x	Stocks	35'136.00	28'951.00	2090	Passifs transitoires	47'421.65	44'477.90
1090	Actifs transitoires	4'567.50	-	2100	Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
110x	Immeuble exploitation (1)	2'147'000.00	2'122'000.00	2110	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
110x	Immeuble exploitation (travaux en cours)	-	-	2121	Fonds de réserve	741'713.04	820'810.59
110x	Immeuble Coquemène 23 (2)	533'260.00	521'140.00	2122	Fonds de réserve (immeuble Coquemène)	118'663.90	128'536.25
111x	Mobilier, machines, installations (3)	356'100.00	327'900.00	2500	Avances reçues (s/excédents de charges de l'exercice)	2'574'848.00	2'308'053.00
111x	Informatique (3)	61'800.00	52'500.00	2501	Avances reçues (s/excédents de charges précédents)	2'794'141.35	3'259'489.31
112x	Véhicules	82'300.00	27'450.00				
1130	Titres	500.00	500.00				
1591	Excédent de charges de l'exercice (*)	4'109'625.69	3'837'226.45				
1592	Solde excédent charges (exercices précédents)	2'658'014.94	3'036'618.04				
	Total de l'actif	10'911'880.09	10'957'661.30		Total du passif	10'911'880.09	10'957'661.30

(*) excédent consolidé selon budgets SES : 4'591'810.00 4'707'500.00

(1) assurance incendie : 14'044'474.00 14'044'474.00
(2) assurance incendie : 1'180'000.00 1'180'000.00
(3) assurance incendie : 1'450'000.00 1'450'000.00

Comptabilité
Gestion d'entreprise
Révision
Fiscalité

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 2004

au Conseil de fondation de la

**Fondation "Centre neuchâtelois et jurassien
pour enfants infirmes moteurs cérébraux"****La Chaux-de-Fonds**

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31
Tél. 032 914 46 14
Fax 032 914 46 36
TVA 247 993

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation "Centre neuchâtelois et jurassien pour enfants infirmes moteurs cérébraux" pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

La demande de subvention est arithmétiquement et formellement exacte. Elle correspond aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur les mesures en faveur des invalides du 29 mars 1989.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Je recommande d'approuver les comptes annuels présentés.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 2005.



FIDUHAL

Patrick Haldimann
(réviseur responsable)